

**Votre Entreprise souhaite contribuer au développement de l'ISC Paris (UAI : 0750252S)
en lui faisant un don. Nous vous en remercions vivement.**

VOTRE DON À L'ISC PARIS

Votre don est déductible à 66% de l'impôt sur le revenu (IRPP), dans la limite de 20% du revenu imposable, et à 75% de l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI), dans la limite de 50 000 €.

VOTRE ENTREPRISE

N° Siret

Raison Sociale

Siège Oui Non

Adresse

Code Postal Ville

Contact

Fonction

Email

Tél.

VOTRE LIEN AVEC L'ISC PARIS

Entreprise partenaire Alumni Famille d'un étudiant ou diplômé Autre (précisez) :

COMMENT LE VERSER ?



Par chèque, à l'ordre de :
ISC Paris, service financier,
22 bd du fort de Vaux 75017 Paris



Par virement,
IBAN : FR76 30004008 2100 0232 1689 432
BIC : BNPAFRPP
à nommer : fundraising-entreprise-projet n°

Je fais un don de :

50 €

Coût net après IRPP

17 €

Coût net après IFI

12,5 €

100 €

34 €

25 €

300 €

102 €

75 €

500 €

170 €

125 €

1 000 €

340 €

250 €

Autre :

À destination du :

Projet n°1

Projet n°2

Projet n°3

À Le

Signature

Cachet

MERCI DE RETOURNER CE DOCUMENT À : FUNDRAISING@ISCPARIS.COM